

MAIRIE DE
BETTON BETTONNET

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 juin 2020

Le trente juin deux mil vingt, à vingt heures quinze minutes, salle de la mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jérôme BERTHIER, Maire.

Étaient présents : Jérémie AILLOUD, Michel AILLOUD, Giacomo ARELLA, Franck BERTHIER, François BERTHIER, Jérôme BERTHIER, Sandra MURAT, Fabienne PICHON-DEGUILHEM, André TARAJAT, Laurent TAZE.

Excusée : Emmanuelle LANNE

Monsieur Michel AILLOUD est élu secrétaire de séance

✓ **Délibération 2020/13 : Délégués aux différents syndicats et commissions**

Com Com Cœur de Savoie	Fabienne Pichon-Deguilhem	<i>Sandra MURAT</i>		
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau	Michel AILLOUD	André TARAJAT	<i>Jérémy AILLOUD</i>	<i>Laurent TAZE</i>
SIVU Ecoles (SIEGC)	Franck BERTHIER	Jérôme BERTHIER	<i>Sandra MURAT</i>	<i>Giacomo ARELLA</i>
Métropole Savoie	Fabienne Pichon-Deguilhem	<i>Jérôme BERTHIER</i>		
Commission d'Appel d'Offres : Le Maire Jérôme BERTHIER + Franck BERTHIER suppléant	François BERTHIER	Fabienne PICHON-DEGUILHEM	Michel AILLOUD	
	<i>Jérémy AILLOUD</i>	<i>Sandra MURAT</i>	<i>Laurent TAZE</i>	
Conseiller Municipal Défense	Michel AILLOUD			
Référent électoral	Giacomo ARELLA			
Délégué CNAS (Centre National d'Action Sociale)	Emmanuelle LANNE			
Commission des travaux	Tout le conseil municipal			
Commission finances	Jérôme BERTHIER	Fabienne Pichon-Deguilhem	Franck BERTHIER	
Commission urbanisme	Tout le conseil municipal			
Commission animation communication information tourisme	Laurent TAZE	Fabienne PICHON-DEGUILHEM		

Les suppléants sont en *italique*

✓ **Délibération 2020/14 : Commission Communale des Impôts Directs**

Le Conseil Municipal désigne également 24 personnes pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs. La Direction des Finances Publiques retiendra 12 personnes dans la liste ; elles seront informées par la mairie.

✓ **Délibération 2020/15 : Aménagement du cimetière demande de subvention**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le cimetière a été agrandi voilà plus de 10 ans, mais aucun plan d'aménagement ni réels travaux n'ont été effectués à l'intérieur de cet agrandissement. Il paraît nécessaire de créer un caveau communal, inexistant aujourd'hui, d'organiser les accès y compris ceux de l'entrée principale et latérale, les concessions, d'aménager un jardin du souvenir, et de déplacer le columbarium.

L'aménagement des accès est impératif également pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite.

Il est à noter que le projet prévoit le même nombre de concessions qu'initialement.

Les murs de l'ancien cimetière seront également recrépis et l'entrée principale (face à l'Église) sera reprise en totalité, ainsi que l'escalier intermédiaire.

Le cabinet d'architecture ABC a été consulté et a dressé un estimatif pour ce projet. Monsieur le Maire propose de demander une subvention à l'État, au Conseil Départemental et à La Région pour l'aider à financer ce projet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet d'aménagement du nouveau cimetière et reprise dans l'ancien cimetière
- DEMANDE une subvention auprès de l'État, la plus élevée possible
- DEMANDE une subvention auprès de La Région, la plus élevée possible
- DEMANDE une subvention auprès du Conseil Départemental, la plus élevée possible
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour la bonne réalisation de ce projet.

✓ **Point sur les travaux en cours et à venir :**

Monsieur le Maire indique que des travaux du SIAE pour le changement de la conduite d'eau potable ont été réalisés au village de l'Église, il propose donc d'enfouir les réseaux secs (téléphone et éclairage public) et de goudronner la route ensuite, afin de ne pas intervenir à nouveau sur ce secteur. Montant des travaux d'enfouissement du parking jusqu'à l'Église : 16 231,50€HT. Monsieur le Maire a pu obtenir une subvention du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) d'un montant de 3600€. Le conseil municipal approuve ces travaux conjoints.

Le goudronnage de la route de Villaraimon est toujours d'actualité, prévu au budget.

La climatisation de la salle communale et de la mairie, l'aménagement du terrain communal rue Jean Moulin (aire de jeux, city stade, terrain de pétanque ?) sont également prévus et inscrits au budget, mais tout ne pourra pas se faire cette année.

Il est évoqué également l'aménagement du carrefour de Montessuit, actuellement en priorité à droite mais qui n'est pas respectée et la vitesse dans ce secteur est souvent excessive. Selon l'aménagement envisagé, le parking de l'Église pourra être modifié. À voir avec le TDL de Montmélian pour étudier différentes possibilités.

Suite au changement des canalisations d'eau potable, la route de Montessuit sera également à goudronner sur toute sa largeur

✓ **Masques :**

Nous avons encore des masques lavables de la Région et de la Communauté de Communes, si vous êtes dans le besoin vous pouvez nous le signaler par mail en mairie ou par l'intermédiaire de vos élus, et nous pourrons vous en faire passer.

La mairie sera fermée du 20 au 30 juillet.

En cas d'urgence contactez le maire, les adjoints, ou un conseiller municipal.

Le Maire,
Jérôme BERTHIER